

**Relevé des échanges de la réunion intersyndicale  
Projet de service DGAMPA – 8 février 2024**

---

*NB : ce relevé des échanges n'a pas vocation à retracer avec exhaustivité l'ensemble des échanges de la réunion.*

Participants :

CFDT	Mme SCHWARTZ Soizic - présentiel M. HUSTACHE Pierre - présentiel	DGAMPA  Eric BANEL (DG) Noémie LE QUELLENEC (DGA) Annaëlle AZIZA (Cab) Jean-Baptiste MICHEL (VSRH1) Julie SCHIAZZA (VSRH1) Sophie CHABRIER (VSRH2)
CGT	Mme ROBERT Isabelle – présentiel M. GIRAL Jacques - visio	
FO	Mme PICHELIN Laurence – présentiel M. PASTURAL Pascal – présentiel M. PRADELLE Sylvain - présentiel	
SNE-FSU	M. CAILLON Maxime - présentiel	
UNSA	Mme DORMOND Emmanuelle – présentiel M. DE PINS Antoine - présentiel M. JASTRZEBSKI Philippe - visio	

En résumé :

- Séance exceptionnelle consacrée à la présentation du projet de service de la DGAMPA
- Phase de concertation en cours avec un webinar de présentation aux agents qui a eu lieu le 17 janvier et un questionnaire en ligne ouvert jusqu'au 16 février (NB : il a été prolongé d'une semaine supplémentaire)
- **Le projet final sera présenté d'ici le mois de mars en prenant en compte les suggestions**
- Le baromètre social et la synthèse des résultats du questionnaire seront transmis aux OS
- La prochaine réunion intersyndicale AC aura lieu le 05 mars 2024 à 14h30.

Noémie Le Quelleneq, directrice générale adjointe des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture ouvre la séance et présente le projet de service à l'appui d'un ppt qui est joint au relevé des échanges.

Éric Banel, directeur général, indique que ce projet de service est le résultat d'un travail collaboratif et participatif de longue durée. Il est le résultat du retour d'expérience de la première année de création de la DGAMPA, qui a permis d'identifier certains manques. C'est un projet qui fait sens, où chacun peut se retrouver et dans lequel les axes de qualité de vie au travail tiennent une place prépondérante. Ce projet de service se veut un gage de pérennité de la structure de la DG.

La parole est donnée aux OS.

⇒ Organisation de l'espace de travail

*Les OS s'inquiètent d'un éventuel passage en flex office pour la DGAMPA, qui apparaît compliqué comme choix individuel. Les espaces de travail se réduisent de plus en plus avec la politique immobilière de l'Etat. Il ne faut pas contraindre les agents et faire au mieux afin de leur assurer des postes de travail fixes et pérennes.*

Le directeur général indique que le but est de redonner de la cohérence et de la visibilité à une direction générale où les services sont physiquement séparés. La difficulté actuelle est de trouver de la place pour les nouveaux ETP (30 nouveaux effectifs recrutés les six derniers mois). Si les services veulent passer en *flex*, ils le pourront mais ce sera un choix collectif concerté au sein de chaque équipe.

L'égalité entre les agents doit être recherchée car tous les agents ne bénéficient pas actuellement du même nombre de mètres carrés.

⇒ Chantier numérique

*Les OS relaient les inquiétudes des agents de Saint-Malo sur les perspectives avec le démantèlement du data center et le transfert des compétences vers la DNUM, s'interrogeant sur la place de la cybersécurité dans ce projet. Elles font également part de leurs réserves quant à l'utilisation qui peut être faite des outils collaboratifs par certains managers.*

Le directeur général rappelle que le numérique est un chantier majeur et que c'est une chance de pouvoir travailler avec la DNUM. L'intégralité des sujets numériques est à reprendre avec des applicatifs qui ne sont plus en adéquation avec les besoins. Il précise que le chantier sera présenté et co-construit avec les agents.

Noémie Le Quellenec indique qu'un appui d'un prestataire externe est prévu, en étroite collaboration avec la DNUM et STMAR. Il est envisagé l'organisation d'un webinaire en mars, qui ouvrira une période de réflexion sur différents scénarios possibles. En juin, un plan sera arrêté. Elle précise qu'aucun agent ne sera contraint de quitter le site de Saint-Malo.

En ce qui concerne la cybersécurité, elle répond que le sujet occupe une place primordiale dans le projet. Un audit a été conduit l'année dernière sur les hébergements serveurs et un plan d'action a été décidé pour corriger les vulnérabilités. Un travail est en cours sur le PCA/PRA pour identifier les enjeux forts.

⇒ Attractivité, maintien des compétences et communication

*Les OS rappellent les difficultés de recrutement, s'inquiètent de la pérennité des expertises et des compétences avec l'usage à répétition de contrats courts et s'interrogent sur la fidélisation des jeunes et des personnels civils.*

*Même si elles constatent l'intérêt du travail en mode projet, elles se questionnent sur son fonctionnement réel dans une DG très hiérarchisée.*

*La question de la communication est ensuite abordée avec l'évocation du devenir de l'intranet mer et la manque d'information sur la plaisance.*

Le directeur général insiste sur le fait que le mode projet existe déjà à la DGAMPA, prenant exemple sur la sous-direction STEN, qui traite de sujets relatifs à l'innovation des flottes. La question de l'attractivité est complexe et se traite au niveau du SG du ministère. La DG doit enfin s'appuyer sur les profils très variés, ceux qui sont un facteur d'enrichissement, rechercher l'élargissement de ses viviers et accepter le renouvellement.

Concernant l'intranet de l'administration de la mer, l'objectif est de disposer d'une interface numérique regroupant à la fois la DGAMPA et les administrations déconcentrées, même si sur ce point la DICOM ne s'est pas encore prononcée. Cette refonte permettra de mettre en avant les réussites et de valoriser les agents.

Le directeur général précise que la communication vers les plaisanciers, très nombreux à s'informer, est un autre enjeu majeur : il faut faciliter l'accès au guichet unique de la plaisance. La DGA précise que cet objectif pourra être mené à bien grâce au responsable de communication au sein de la mission plaisance. La page du site internet du secrétariat d'état à la mer sur le sujet est très bien faite, il faut désormais trouver un moyen de mieux la partager.

⇒ Qualité de vie au travail

*Les OS s'interrogent sur la gestion des urgences au quotidien et les solutions mises en œuvre pour protéger les agents.*

*Les OS s'inquiètent également de la prise en compte des RPS dans le projet de service.*

*Elles souhaitent également voir le dialogue social informel inscrit au sein du projet de service.*

Pour la gestion des urgences, le directeur général propose de prendre modèle sur la charte des cabinets, dont le fonctionnement actuel est cependant aléatoire en fonction des ministres. Il rappelle que les chefs de service ont pour rôle de faire écran pour protéger les agents. Il confirme que l'organisation du dialogue social informel sera intégrée au projet de service.

⇒ Formation

*Les OS s'interrogent sur la mise en place de formations et notamment sur l'existence d'un plan école.*

Le directeur général indique que le contrat d'objectifs avec l'ESPMER vise à élargir ses missions et augmenter les moyens pour ses missions. L'enjeu aujourd'hui est de pouvoir toucher d'autres écoles comme AgroParisTech ou encore l'INSP, c'est pourquoi un module d'enseignement maritime a été proposé cette année afin de sensibiliser les étudiants aux métiers de la mer.

⇒ Mission contrôle

*Les agents concernés ne se sont pas sentis bien informés sur le sujet. L'information est jeune, décembre 2023 pour une création en septembre 2024. Les OS se demandent comment seront associés les agents.*

Le directeur général souhaite que la DG ait une politique de contrôle rigoureuse et assumée. Des réunions de terrain sont organisées avec l'ensemble des acteurs afin de construire ce projet. Il faut voir ce projet comme une chance car il introduit de la transversalité dans la DG.

Le directeur général conclut cette réunion en rappelant que l'enjeu n'est pas d'obtenir des moyens mais de bien les accompagner et de bien s'en servir. Le rôle en tant que manager est de recruter, d'accompagner, mais aussi de savoir laisser partir. Souvent, les agents qui partent vont nous aider sur le terrain. La force de la DG réside dans ses profils issus de plusieurs ministères.

La prochaine réunion intersyndicale périmètre AC se déroulera le 5 mars à 14h30.